

tions physiques et chimiques dans l'océan, afin de trouver des moyens modernes de repérer et d'attraper le poisson.

En vue de découvrir les secrets de l'océan, il faut la mise au point d'instruments très compliqués, et le recrutement d'experts compétents se poursuit dans la région d'Hali-fax-Dartmouth. Nous sommes conscients de la nécessité de former des experts en recherches sur les pêcheries et, en 1966-1967, un programme sera lancé dans le but d'accorder des subventions aux départements et au personnel compétents des universités dans le but précis d'encourager des recherches sur les sciences marines et aquatiques, et de préparer des savants dans le domaine des pêcheries en subvenant aux besoins des étudiants qui poursuivent des études avancées. Un budget modeste restreindra l'octroi de ces subventions pendant la première année, mais les demandes d'aide reçues jusqu'ici reflètent l'accueil fait à ce programme et le besoin d'un accroissement considérable de soutiens financiers dans l'avenir.

Quoique les poissons d'eau douce dans certaines provinces dépendent de la compétence provinciale, l'Office des recherches sur les pêcheries étend ses recherches sur les poissons d'eau douce au Canada, grâce à la construction d'un institut de recherches en eau douce à Winnipeg. Nous espérons que ces études générales permettront d'élaborer des principes qui profiteront aux techniques de pisciculture. Des recherches se poursuivent aussi sur la possibilité d'élever des espèces marines et anadromes.

● (8.10 p.m.)

Les besoins en recherches dans le domaine des pêcheries, pour toutes les régions du Canada, font l'objet d'une étude intense afin que nous puissions faire face à nos responsabilités. Nous sommes extrêmement conscients du besoin croissant d'intensifier les recherches dans toutes les parties du Canada, en tenant compte des limites de la main-d'œuvre et des ressources financières à notre disposition.

Il est difficile d'envisager combien il faudra dépenser pour poursuivre les projets de mise en valeur des pêcheries du gouvernement fédéral dans les années à venir. Cependant, j'aimerais assurer à mes honorables amis que la chose apparaîtra dans les crédits de mon ministère chaque année et que les sommes seront suffisantes pour faire face aux besoins d'une industrie en expansion et aux projets de recherches et de mise en valeur nécessaires pour améliorer le niveau de vie de tous les pêcheurs canadiens.

Comme je l'ai déjà dit, les crédits de mon ministère, qui représentaient 23 millions en 1963, ont dépassé 40 millions cette année.

[L'hon. M. Robichaud.]

A cause des instances qu'on m'a faites depuis la présentation du bill, j'aimerais proposer certaines modifications au cours de notre discussion. L'amendement principal portera sur l'article 3 du projet de loi.

M. Bell: Monsieur le président, le ministre a fait une déclaration détaillée au sujet de l'intérêt qu'il porte à ce projet de loi et de ses intentions. Cette mesure est très révolutionnaire au premier coup d'œil, et son envergure nous frappe lorsqu'on remarque les pouvoirs accordés au gouverneur en conseil en vertu de l'article 5. Ce soir, toutefois, je veux simplement attirer l'attention du ministre et du comité sur une question qui fut, il y a quelque temps—le ministre s'en souvient—un de mes sujets de prédilection.

Des études ont été effectuées sur plusieurs espèces de poissons qui ont ou non une valeur commerciale, mais avec une exception notable, peut-être parce que sur le littoral de l'Atlantique, ce poisson n'a pas une valeur commerciale aussi grande que les autres espèces et qu'il a suscité un intérêt variable dans diverses régions. Je veux parler du saumon de l'Atlantique, et je m'empresse d'ajouter que j'ai été heureux d'entendre le ministre mentionner que cette nouvelle mesure en traitera du point de vue commercial. Le saumon de l'Atlantique a une valeur commerciale et sportive et je voudrais qu'un programme étendu de recherches portant sur ces deux aspects du saumon de l'Atlantique soit exécuté.

Il est vrai que des relevés ont été effectués sur certains cours d'eau. Nous avons étudié le problème de la pollution dans certains cours d'eau, peut-être pas de façon aussi approfondie que nous aurions pu le faire, et nous avons également fait enquête sur l'effet des barrages et autres ouvrages du même genre sur le saumon. Je ne m'attarderai pas sur la question, mais les gens de l'Est connaissent la grande valeur du saumon de l'Atlantique. Nous en sommes fiers. Le saumon du port de Saint-Jean est le poisson le plus délicieux au Canada, et hier encore, le ministre adjoint des Transports a rendu témoignage en ce sens. Il a rendu ce témoignage publiquement devant de nombreuses personnes. J'espère que si jamais il se rend sur le littoral du Pacifique, il n'aura pas honte de dire que le saumon de Saint-Jean est le meilleur.

Nous connaissons tous le vif intérêt porté à la pêche du saumon de l'Atlantique. Le ministre du Commerce est ici et je sais qu'il fréquente certains clubs privés sur les rivières Restigouche et Miramichi pour pêcher le saumon. Nous avons tous vu des photographies de saumons pris dans les cours d'eau du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse